



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 72235

Texte de la question

M. Guy Lengagne appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes qui ne pourront bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie alors qu'elles recevaient pourtant une aide auparavant. La modification des critères d'attribution et leur harmonisation étaient bien évidemment justifiées et attendues et leur mise en oeuvre est un succès. Cependant, certaines personnes vont voir leur situation se dégrader, alors qu'elles ont toujours besoin d'un soutien. Il lui demande si des mesures d'accompagnement ont été prévues qui permettraient d'assurer harmonieusement la transition.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72235

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 412